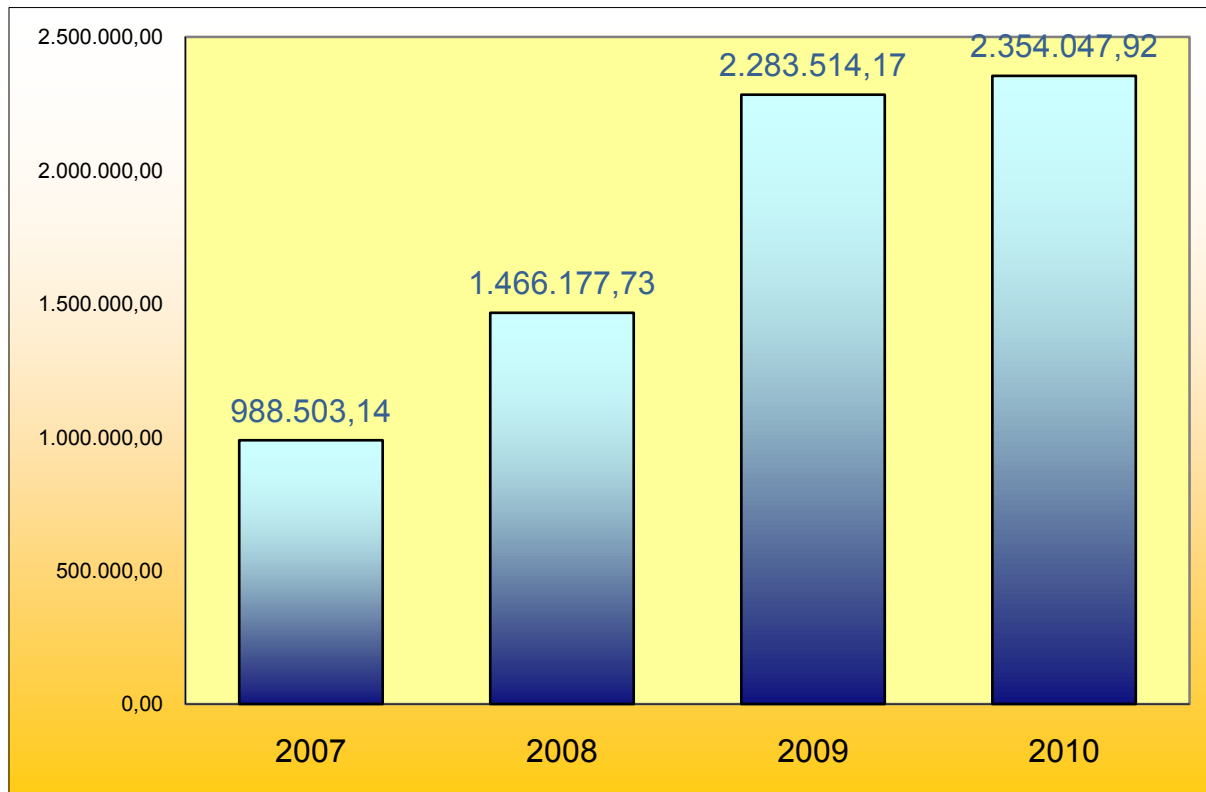


Analyse financière Compte 2010.

Le compte budgétaire 2010, malgré la crise financière et la crise économique de 2009, se caractérise par un boni de 42.161,74 € à l'exercice propre. Tout exercice confondu, le compte budgétaire présente un résultat général avec un boni cumulé de 2.354.047,92€.

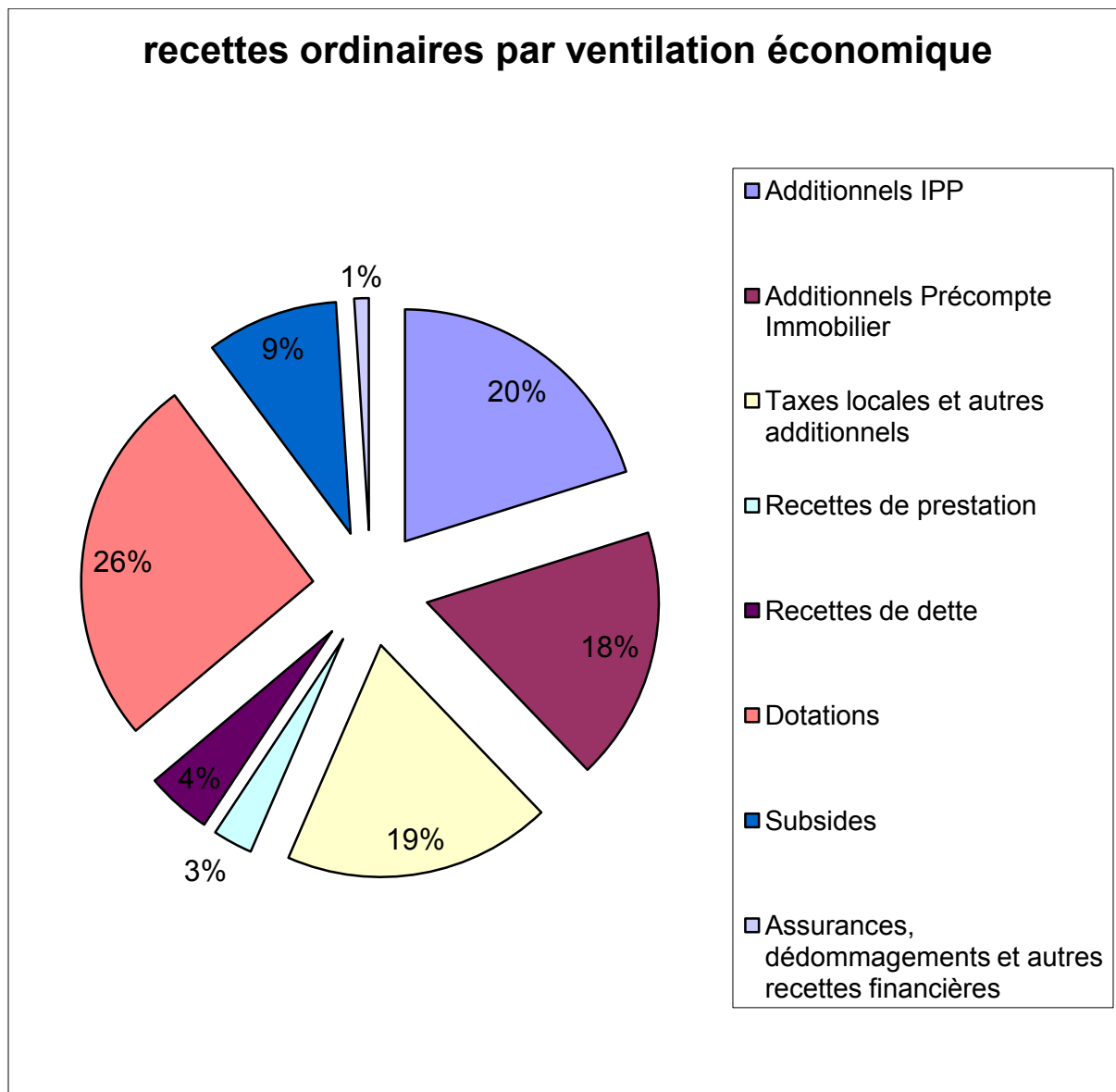


Cet équilibre a été obtenu grâce à une analyse approfondie et concertée des différents postes budgétaires par le collège communal avec l'optique que toute augmentation d'une dépense devait être compensée soit par la diminution d'une autre dépense ou soit par l'augmentation d'une recette.

Cet équilibre nous a permis de maintenir la taxe communale à l'Impôt des Personnes Physiques au taux de 7,5% pour l'exercice 2010. Les centimes additionnels au PrI sont inchangés et restent dans la norme fixée par la circulaire budgétaire annuelle du ministre en charge des pouvoirs locaux.

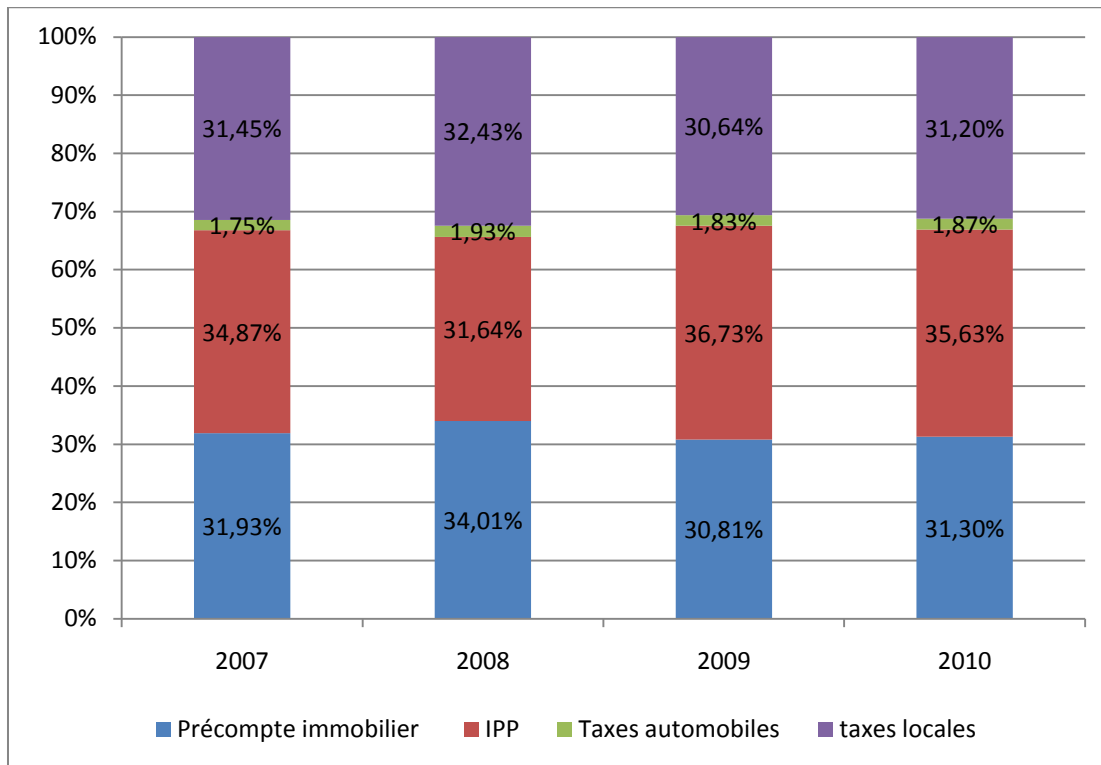
Aiseau-Presles se situe en dessous du taux moyen pour la province du Hainaut qui est de 8,21% en 2010. Parmi les 69 communes de la province du hainaut, 62 communes ont un taux supérieur au notre. (2 ont un taux identique et 4 ont un taux inférieur).

La répartition économique des recettes ordinaires du budget nous permet de mieux comprendre les sources de revenus de la commune. Le camembert ci-dessous nous le montre.



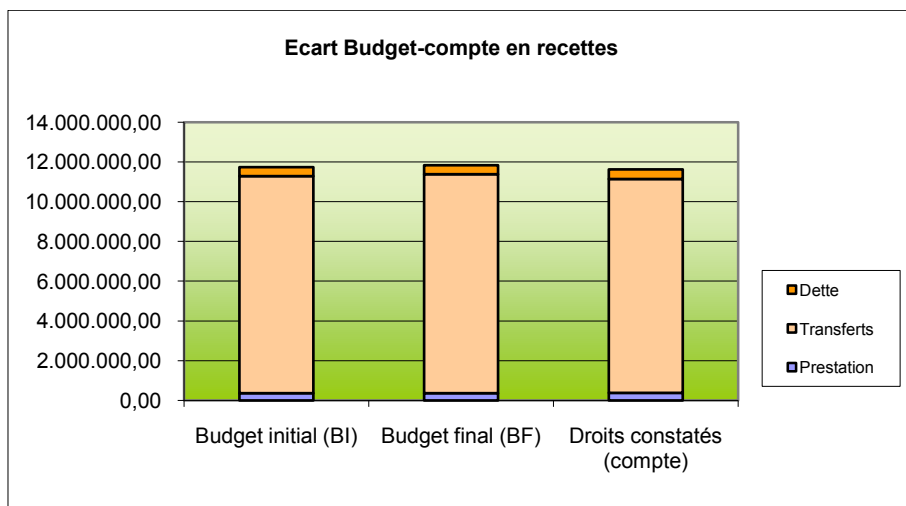
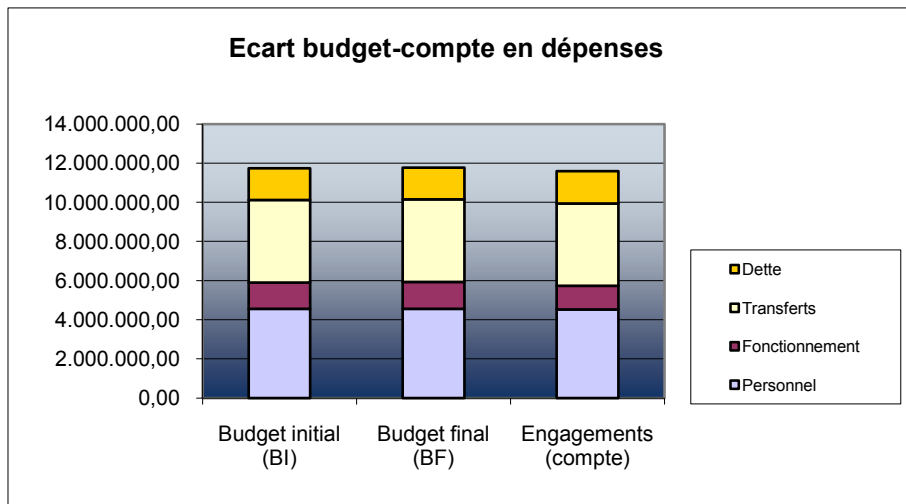
On remarque clairement que ce sont les recettes provenant de la fiscalité qui constituent la plus grosse source de revenus pour la commune 57% (additionnels IPP, additionnels PRI, Taxes locales et autres), suivies de loin par la Dotation « Fonds des communes » 26%.

Il est donc intéressant de connaître la part des différentes taxes additionnelles dans nos recettes fiscales.



Les additionnels à l'IPP et au PRI sont les deux taxes qui engendrent le plus de moyens financiers pour la communes.

Le compte budgétaire récapitulé, après clôture de l'exercice, la mesure dans laquelle les prévisions budgétaires des recettes et des dépenses ont été réellement réalisées. Les deux graphes ci-dessous montrent la qualité d'exécution du budget communal 2010. Effectivement, les prévisions de recettes et de dépenses au budget ont été totalement réalisées.



Pour en apprécier la qualité de la situation patrimoniale de la commune à la fin de l'année 2010, nous avons vérifié le respect des 3 principes d'équilibre bilantaire.

L'équilibre à long terme ou fonds de roulement (FR)

$FR = (\text{capitaux propres} + \text{provisions et impôts différés} + \text{dettes à plus d'un an}) - \text{actifs immobilisés} = 5.490.292,82\text{€} (FR > 0)$

Notre bilan est structurellement bien équilibré puisque les actifs immobilisés (à long terme) sont inférieurs au passif long terme (capitaux propres et provisions et impôts différés + dettes à plus d'un an). Nous affichons un FR POSITIF qui s'élève à 9,7 % du total du bilan. Cet important tampon de fonds permanent est favorable car la commune est ainsi mieux à même de faire face aux fluctuations éventuelles des liquidités. Il montre la bonne santé financière de la commune à court terme car plus il sera élevé moins il sera nécessaire de faire appel aux financements à CT (ex : crédit bancaire).

L'analyse du besoin en fonds de roulement (BFR)

Après avoir analysé l'équilibre financier à long terme, nous nous sommes penchés sur les éléments à court terme du bilan. Nous avons examinés le poids des créances à court terme (càd les actifs à court terme hors trésorerie) par rapport aux dettes à court terme.

$BFR = (\text{ACTIFS CIRCULANTS} - \text{COMPTES FINANCIERS}) - (\text{DETTES A UN AN AU PLUS} + \text{OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS} + \text{COMPTES DE REGULARISATION AU PASSIF}) = - 444.395,97 (BFR < 0)$

La commune a donc un besoin en fond de roulement négatif. Un fond de roulement négatif signifie que la commune a suffisamment de ressources pour couvrir ses besoins et que les fonds de roulements sont supérieurs au besoin de fond de roulement.

Le besoin en fonds de roulement peut être appelé également « ressource en fonds de roulement » lorsqu'il est négatif.

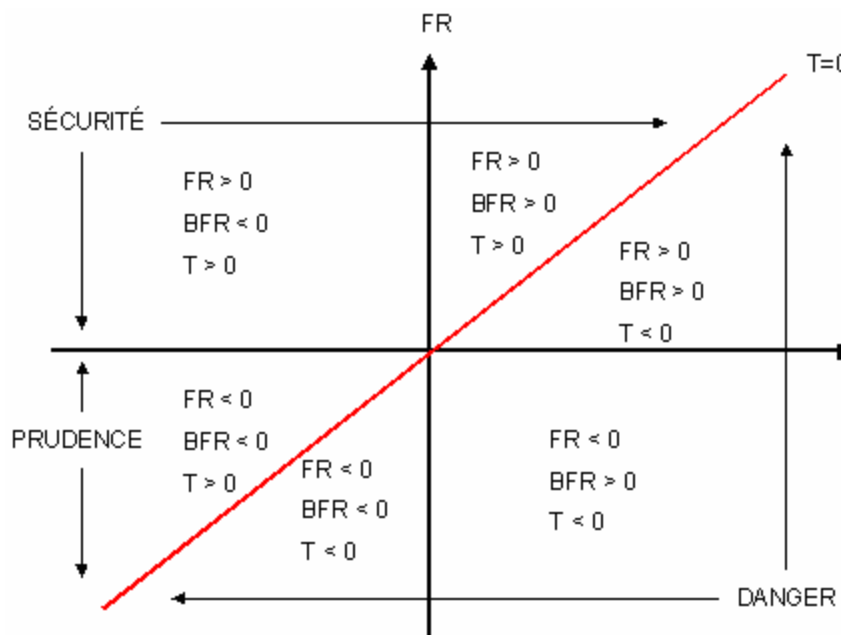
Le niveau de trésorerie de la commune.

Le niveau de la trésorerie dépend directement des 2 ratios précédents. En effet, la trésorerie résulte de la différence entre le FR et BFR de la commune. La trésorerie joue un rôle fondamental dans toute structure économique. Elle réalise l'équilibre financier à court terme entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

$\text{Trésorerie} = FR - BFR = 5.934.688,79 \text{€} (\text{ce qui équivaut aux Comptes Financiers à l'actif du bilan}) (T > 0)$

Le fait de financer par emprunt ses investissements permet à la commune d'avoir une trésorerie positive. Nous n'avons donc pas de difficulté de trésorerie.

Schéma synthétique d'interprétation des situations



Après analyse, nous constatons que nous sommes dans la zone de sécurité. Ceci signifie que la commune génère suffisamment de ressources pour financer ses actifs circulants et son cycle de fonctionnement courant. En d'autres mots, la commune détient donc en bas de son Bilan, assez d'actifs liquides pour pouvoir régler ses dettes à court terme.